



LAMY LIAISONS ACADEMIE

Conférences

Quand la vie privée s'invite dans l'entreprise...

Jusqu'où l'entreprise peut/doit agir ?

Jeudi 24 septembre 2026

Paris ou connecté à distance en live

De 9h30 à 12h30

Parentalité, salariés aidants, santé mentale, maladie grave/chronique... Lorsque la vie personnelle vient impacter la vie professionnelle, l'entreprise doit reconnaître, agir et les prendre en compte dans son organisation en proposant des mesures de soutien adaptées.

Comment accueillir un salarié qui traverse une épreuve personnelle, qu'elle donne lieu à un arrêt ou non ? Quelle organisation individuelle et collective prévoir ? Comment maintenir le lien pendant une absence longue, sans intrusion ? Comment accompagner le retour, puis adapter le poste dans la durée ? Quelles sont les actions à mener et jusqu'où va la responsabilité de l'entreprise ?

Pour répondre à ces questions, cette conférence propose de suivre **le fil chronologique d'une situation difficile** : de sa survenance (la crise et son accueil), à l'absence (maintien du lien et préparation du retour), puis à l'accompagnement dans la durée (adaptations et limites). À chaque étape sont apportés des repères psychologiques, des éclairages juridiques actualisés et des conseils opérationnels.

Avec les interventions de :

Bruno LEFEBVRE,

Psychologue clinicien, Associé fondateur d'Alter Alliance,
Enseignant à l'Université et en grandes écoles

Un avocat

Un DRH

*La matinée sera animée par Rachel BRUNET,
Directrice adjointe des rédactions de la presse sociale*



Programme

Vie privée / vie professionnelle : une frontière redéfinie, les principes juridiques

- Le phénomène de « blurring » : porosité, hyperconnexion, droit à la déconnexion. Quels outils mettre en place et points de vigilance à avoir pour réduire un « brouillage » des frontières et assurer la prévention de la santé et sécurité des salariés ?
- Vie privée du salarié et pouvoir de l'employeur : quels principes juridiques ? Jusqu'où l'entreprise peut-elle/doit-elle prendre en compte la sphère personnelle ?

La survenance d'une situation difficile : quel accueil par le RH et le manager ?

- Repérer les signaux faibles : ce qui doit alerter au quotidien
- Accueillir le salarié : la place de l'empathie, l'écoute et le questionnement en situation de crise
- Les leviers de protection du manager et du RH : gérer ses propres émotions face à des situations qui peuvent résonner en soi
- Quel réseau d'urgence activer, et pour quel sujet ? (médecine du travail, assistante sociale, dispositifs de soutien psychologique...)
- Les outils juridiques et RH activables : aménagement du temps de travail, du lieu, de la charge de travail ...

L'absence : maintenir le lien et préparer le retour

- Information du manager, de l'équipe, et question de la confidentialité : que peut-on dire, à qui ? Comment réattribuer les tâches tout en sécurisant la charge de travail de l'équipe ?
- Garder le lien pendant l'absence : le cadre légal et les bonnes pratiques. Le « **rendez-vous de liaison** » : intérêt et limites
- Préparer le retour et organiser la visite de pré-reprise : sur quel poste ? Dans quel délai ? L'entretien de reprise et la logique de « reboarding »

L'accompagnement dans la durée : adaptations et limites

- Gérer les conséquences sur le poste et les adaptations nécessaires, avec une réévaluation régulière des besoins
- Les dispositifs mobilisables dans la durée : temps partiel thérapeutique, congé proche aidant, don de jours, aménagement de poste, essai encadré
- L'impact sur les processus RH : entretiens d'évaluation, fixation des objectifs, rémunération
- La responsabilité et accompagnement de l'entreprise

Travaux sur des cas proposés par les participants

Tout au long de la matinée, des temps de questions/réponses seront proposés aux participants



LAMY LIAISONS ACADEMIE

Conférences

Les plus pédagogiques :

- Une approche tridimensionnelle : psychologique, juridique et opérationnelle (témoignage d'entreprise)
- Un fil conducteur clair : suivre une situation difficile étape par étape, de la crise à l'accompagnement dans la durée
- Tout au long de la matinée, des illustrations pratiques seront développées et des temps de travaux sur des cas proposés par les participants

Vous êtes concernés :

- Directeur et Responsable RH
- Directeur et Responsable des relations sociales
- Directeur et Juriste d'entreprise
- Manager
- Préventeur, Infirmier du travail
- Elu du personnel

Objectifs :

- Comprendre l'évolution de la frontière entre vie privée et vie professionnelle et ses enjeux
- Savoir accueillir un salarié confronté à une situation personnelle difficile et gérer ses propres émotions
- Maintenir le lien pendant l'absence et préparer le retour, dans le respect du cadre juridique

Pré-requis :

Pas de pré-requis nécessaire

Mode de validation :

- Temps d'échanges avec les intervenants tout au long de la matinée